

Mise en ligne : 20 octobre 2014.
Dernière modification : 27 novembre 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

THE CENTRAL MINING and Investment Corporation, Limited

1905 : suite de l'Africain Venture Trust.

CENTRAL MINING AND INVESTMENT CORPORATION LIMITED (*Paris-Capital*, 1^{er} mars 1906)

C'est le secret de polichinelle que la Central Mining a été, avant l'Association minière, la manifestation de la réorganisation... non pas du marché financier français... mais de l'écoulement sous une rubrique fraîche, admise à la cote officielle, des résidus de portefeuilles anglais en mines d'or.

La participation apparente des agents de change ne s'y manifeste que par cette admission du titre à la cote officielle. Leur intervention comme souscripteurs reste insaisissable, puisqu'il s'agit d'un titre anglais, mais c'est déjà d'une jolie désinvolture que d'avoir admis à la cote officielle un titre pareil, après les ruines déjà causées sur le marché français par les mines d'or.

Plus heureuse que l'Association minière, cette société a procuré, aux lanceurs, de larges bénéfices sans doute, puisque le titre a été introduit à 527 fr. avec une prime de 27 fr. au-dessus du pair de 500 francs.

Il cote actuellement 350 francs.

Le capital social est de 150 millions, divisé en 300.000 actions.

Pour consoler les porteurs actuels (parmi lesquels il n'y a sans doute plus beaucoup d'agents de change !), on leur explique dans une note récente, ce qui suit (elle vaut bien d'être reproduite et nous ne lui marchanderons pas la publicité) :

« Nous relevons dans « le Gaulois » le calcul suivant au sujet de la situation de la Central Mining : le capital de 150 millions de francs se trouve employé comme suit : 1° En titres miniers rapportant des dividendes : 60.000.000 ; 2° En titres miniers ne rapportant pas encore de dividendes, en terrains et en participations 34.750.000 ; 3° En argent liquide et en fonds d'Etat de premier ordre 55.250.000. Ensemble : 150.000.000 de francs. Sur le premier chapitre (60 millions productifs de revenus), les cours actuels représentent une dépréciation de 15 % ; sur le second chapitre (31.750.000 francs), cette dépréciation peut être évaluée à 30 %. Soit neuf millions de moins-value d'un côté et dix millions de l'autre ; ensemble dix-neuf millions. De ces dix-neuf millions, il y a à déduire quatre millions et demi de dividendes encaissés sur les titres miniers, et un million et demi d'intérêts touchés sur les emplois d'argent et les fonds d'Etat formant le troisième chapitre. Reste une moins-value de treize millions. Soit moins de 10 % du capital social. L'action Central Mining devrait donc valoir 450 francs, c'est-à-dire cent francs plus haut que les cours actuels ».

Cette note, à moins d'être une ironie injurieuse à l'égard des malheureux porteurs actuels, est un monument d'absurdité, malheureusement anonyme, qui, une fois de plus, ne fait pas honneur aux organisateurs de cette publicité.

On explique aux actionnaires que leur perte est atténuée par les revenus encaissés du chef du portefeuille social.

La perte en question ressort à 19.000.000

Le revenu en question ressort à 6.000.000

La perte, ajoute-t-on, ne ressort donc qu'à 13.000.000

Passez muscade !

Il est certain qu'avec ce système, le capital finirait par être reconstitué !... avec l'argent des actionnaires, qui ne reçoivent jamais aucun dividende, aucun intérêt de leur capital, et qui reconstitueront ainsi leur capital... avec leur propre perte de revenu !...

Tout cela, en attendant mieux, n'est-ce pas, du train où vont les choses sur ce marché !

On nous annonçait, la régénération des mines par la politique... ; de quoi accouche-t-on ?...

On parle... d'une enquête, et voici une dépêche de l'Agence Fournier :

La main-d'œuvre chinoise. — On parle dans les milieux parlementaires du remplacement de Lord Serborne. L'honorable lord a fait partie pendant quelque temps du cabinet Balfour, avant d'être nommé au Transvaal en remplacement de Lord Milner. C'est naturellement un conservateur, un chaud partisan, de l'emploi de la main-d'œuvre chinoise, persuadé avec raison, affirme-t-on, même dans l'opposition, que la prospérité du Transvaal en dépend. Les adversaires de lord Selborne lui font un grief d'avoir hâtivement autorisé l'introduction de 14.000 nouveaux coolies à l'avènement du gouvernement libéral, autorisation qu'il est impossible de rapporter ».

*

* * *

Pour qu'il n'y ait pas de doute sur les origines de l'affaire, voici les noms des fondateurs et premiers souscripteurs, tous de Londres :

W. Dember 1 action

Alf. Beit 1 action

Lionel Phillips 1 action

F. Eckstein 1 action

L. Breitmeyer 1 action

C. Rube 1 action

L. Wagner 1 action

Voici les noms des administrateurs, directeurs et directeurs suppléants :

Sir Julius Wernher

Alf. Beit

Fred Eckstein

Comte Isaac de Camondo

[Georges Rouliot](#)¹ [et non *Rouillot*]

Lionel Philipps

Ch. Rube

L. Wagner

¹ Georges Rouliot : président de la Transvaal Gold Mining Estate, président de la chambre des mines du Transvaal, administrateur de la Cie française de mines d'or et de l'Afrique du Sud (Cofrador)(1903), puis de sa suite, la Cie française de banque et de mines (1911), puis, après absorption, du Crédit mobilier français (1913). Administrateur de Cuivre et pyrites (1907). Marié en 1904 à Germaine Vivent. Décédé le 31 juillet 1917 en son château de Graille, près de Fontainebleau.

Otto Beit
L. Neumann

Voici les noms des principaux actionnaires, du moins ceux qui ont des titres nominatifs

H. L Bischoffsheim	1.000 actions
L. Breitmeyer	5.434
A. Beit	13.767
F. Eckstein	6.420
Sir E. Cassel	1.350
Baron Erlanger	550
Lord Farquhara	1.200
Grenfell et Lake	1.500
Landsberger et Ellert	1.100
S. Neumann	2.500
L. Philipps	6.720
C. Rube	5.767
Swiss Bankverein	1.675
Sir E. D. Stem	900
B. Schumacher	2.750
R. Schumacher	1.057
Sir J. Wernher	13.768
L. Wagner	4.624
G. Rouliot [et non Rouilot]	1.250
Andréal et Daniel	3.670
Sir J. Fitzpatrick	1.067
Stem el Schiff	2.500

Il n'y a plus qu'à exiger de nos agents de change qu'avant de monter au parquet..., ils justifient de leur naturalisation anglaise, ou du moins transwaalienne.

CENTRAL MINING
(*Le Journal des débats*, 6 décembre 1910)

Nous sommes informés que la Central Mining Investment Corporation Limited réunira prochainement une assemblée de ses actionnaires en vue d'examiner l'utilité qu'il y aurait à conclure certains accords avec MM. Wernher Beit et C^o de Londres, et MM. H. Eckstein et C^o de Johannesburg

Suivant cette information, MM. Wernher Beit et C. continueraient, comme par le passé, leur commerce de diamants, et MM. Eckstein et C^o deviendrait, à Johannesburg, l'agence sud-africaine de la Central Mining Investment Corporation Limited.

Sir Julius Wernher conserverait la présidence et les associés Wernher Beit et C^o et de MM. Eckstein et C^o entreraient dans le conseil d'administration de la Central Mining and Investment Corporation Limited.

THE CENTRAL MINING AND INVESTMENT CORPORATION, LIMITED
(*Le Temps*, 6 mai 1911)

AVIS est donné par la présente qu'une assemblée générale extraordinaire de la Central Mining and Investment Corporation, Limited, sera tenue dans la salle du conseil (second étage), n° 1, London Wall Buildings, à Londres, E. C., le vendredi 19 mai, à midi, pour examiner les résolutions suivantes :

1° Que le capital de la compagnie soit porté à 5.100.000 liv. st.; par la création de 125.000 actions nouvelles de 12 liv. st. chacune ;

2° Que les statuts de la compagnie soient modifiés de la manière suivante, savoir :

(A) Que le nouvel article suivant soit ajouté entre les articles 62 et 63 :

« 62 A. Quand il est proposé de voter une résolution spéciale, les deux assemblées peuvent être convoquées par un seul et même avis, et il n'y a pas d'objection à ce que cet avis convoque la seconde assemblée sous la condition que la résolution soit votée par la majorité requise à la première assemblée. »

(b) Que les articles 84 et 87 inclusivement 'sient supprimés, et que les nouveaux articles suivants soient insérés à leur place :

« 84. Les administrateurs ne seront pas moins de cinq, ni plus de dix, sur lesquels huit au plus et trois au moins seront appelés administrateurs participants, et les autres administrateurs non participants. Les premiers administrateurs participants seront : sir Julius-Charles. Wernher, baronet ; Lionel Phillips ; Friedrich Gustav Jonathan Eckstein ; Louis Reyersbach ; Raymond-William Schumacher ; Charles-Ernest Rube et Ludwig Wagner. Le premier administrateur non participant sera [Georges Rouliot](#). »

85. Chacun des administrateurs participants conservera ses fonctions sa vie durant ou jusqu'à ce qu'il démissionne, et il ne sera soumis à aucune des stipulations des statuts relatives à la sortie par voie de roulement. Si une vacance se produit à un moment quelconque dans les fonctions d'un administrateur participant, les administrateurs participants subsistants auront le droit de remplir cette vacance en élisant toute personne dûment qualifiée à cet effet pourvu que toute personne ainsi élue reste en fonctions seulement jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante de la compagnie à laquelle son élection aux fonctions d'administrateur participant sera soumise pour être confirmée par une résolution des membres de la compagnie constituant cette assemblée générale. Si cette nomination est ainsi confirmée, l'administrateur participant ainsi nommé restera dorénavant et sera administrateur participant; mais si cette nomination n'est pas ainsi confirmée, les administrateurs participants subsistants pourront élire une autre personne dûment qualifiée pour remplir cette vacance, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une personne ainsi nommée soit confirmée par résolution d'une assemblée générale, comme il vient d'être dit. Au cas où le nombre des administrateurs participants se trouverait à un moment réduit à moins de trois et où l'administrateur participant subsistant ou bien les administrateurs participants subsistants manqueraient de remplir cette ou ces vacances de telle sorte que le nombre des administrateurs participants ne soit pas inférieur à trois avant la réunion de la prochaine assemblée générale annuelle de la compagnie ayant lieu après que le dernier administrateur participant ne sera plus en fonctions ou avant l'expiration de trois mois à partir de la date à laquelle ce dernier administrateur participant ne sera plus en fonctions (suivant que telle date sera la plus éloignée), la compagnie en assemblée générale peut remplir cette vacance ou ces vacances, en élisant une ou plusieurs personnes dûment qualifiées à cet effet. Sauf, comme il vient d'être dit, la compagnie n'aura pas le pouvoir d'élire d'autres personnes quelles qu'elles soient comme administrateurs participants. »

« 86. La qualification d'un administrateur sera la possession en son propre nom de cent actions de la compagnie. »

« 87. Pour rémunération de leurs services, les administrateurs participants recevront chaque année, et en proportion de toute partie d'une année : 1° une somme égale à 25 % de l'excédent net des bénéfices de la compagnie pour l'année restant disponible pour dividende après avoir mis de côté telle somme que les administrateurs de la compagnie jugeront convenable d'inscrire à la réserve, en exécution de l'article 137, et après paiement d'un dividende au taux de 5 % pour cette année-là sur le capital payé ou crédité comme payé sur les actions émises de la compagnie à ce moment, et 2° telle somme qui sera égale à 25 % de la part (s'il y a lieu) du fonds de réserve qui serait distribuée dans une année sous forme de dividende entre les actionnaires en vertu de l'article 137. La rémunération susdite sera divisée entre les administrateurs participants dans telle proportion et de telle manière qu'ils pourront décider, et, à défaut de cette détermination, par parts égales. Chacun des administrateurs non participants recevra, comme rémunération de ses services, 600 liv. st. pour chaque année et cette rémunération sera réputée acquise au jour le jour. »

(c) A l'article 94, tous les mots après le mot « corps », à la seconde ligne, seront supprimés.

(d) A l'article 98, le mot non participants » sera inséré après le mot « administrateurs » à la dernière ligne de cet article.

(E) A l'article 100, le paragraphe F sera supprimé.

(F) A l'article 101, les mots « sauf comme il est prévu ci-après » seront insérés à la fin de la troisième ligne, et les mots suivants seront insérés après le mot « compagnie », à la sixième ligne

« Pourvu que si un administrateur participant de cette compagnie est ou devient administrateur de toute compagnie filiale ou autre compagnie dans laquelle cette compagnie peut être intéressée, comme il vient d'être dit, il tienne compte à cette compagnie de toute rémunération ou autres avantages reçus par lui comme administrateur de cette compagnie filiale ou autre compagnie ; mais cette disposition ne s'appliquera pas à la rémunération ou aux autres avantages reçus par l'administrateur participant de cette compagnie pour un poste d'administrateur occupé par lui dans une compagnie faisant des affaires à la date où cette disposition est adoptée par la compagnie comme faisant partie de ses règlements, si cette compagnie n'est pas intéressée, comme il vient d'être dit, à cette date, ni à aucune rémunération ou autres avantages reçus par l'administrateur participant de cette compagnie pour un poste d'administrateur occupé par lui dans toute compagnie dont l'objet principal est l'exploitation de mines de diamant ou la vente et le commerce des diamants. »

(g) A l'article 102, la première phrase sera supprimée et remplacée par la suivante :

« A toute assemblée générale ordinaire un administrateur non participant sortira de fonctions. »

(h) A l'article 103, toute la première phrase sera supprimée et remplacée par la suivante :

« L'administrateur non participant qui se retirera chaque année sera l'administrateur non participant qui aura été le plus longtemps en fonctions depuis la dernière élection »

et le mot « administrateur sera mis à la place du mot « administrateurs » à l'endroit où ce mot se rencontre pour la seconde fois, à la cinquième ligne

(i) Aux articles 102 à 105 inclusivement, et aux lignes 2 et 5 de l'article 109, le mot non participant sera inséré avant le mot « administrateurs sortant », et le mot « tel » sera mis à la place du mot « chacun » à la seconde ligne..

(k) L'article 107 sera supprimé et le nouvel article suivant sera inséré à sa place

« 107. Si à toute assemblée générale dans laquelle l'élection d'un administrateur

non participant doit avoir lieu, le poste de l'administrateur non participant sortant n'est pas rempli, un administrateur non participant sortant sera, s'il est qualifié, réputé avoir été dûment élu. »

(l) L'article 108 sera supprimé.

(m) A l'article 111, les mots suivants seront insérés à la fin de la ligne 2 :

« Si l'administrateur ainsi révoqué est ad» ministrateur non participant, la compagnie en assemblée générale. » et le mot non participant » sera inséré après le mot « administrateur » à la cinquième ligne de cet article

(n) A l'article 115, les mots « ou France », seconde ligne, seront supprimés.

(o) L'article 124 sera supprimé et le nouvel article suivant sera inséré à sa place

« 124. Les administrateurs peuvent, à tout moment et de temps à autre, nommer un ou plusieurs d'entre eux, ou toute compa» gnie, maison de commerce, personne ou personnes, membres de la compagnie ou non, pour être directeurs ou directeur de la compagnie, et peuvent en se confor» mant à tout contrat, le ou les révoquer et renvoyer, et en nommer d'autres ou un autre leur ou à sa place. »

(p) L'article 127 sera supprimé.

(q) A l'article 130, le mot « personnes » sera mis à la place du mot « compagnie » aux lignes 4 et 6 de cet article

(r) Aux articles 148 et 151, le nombre a 1911 » sera mis à la place du nombre « 1905 ».

(s) A l'article 152, le paragraphe 6 sera supprimé.

Si les résolutions sont votées par la majorité requise, elles seront soumises pour confirmation comme résolutions spéciales à une seconde assemblée extraordinaire qui sera convoquée par la suite.

Les possesseurs de titres au porteur désirant être présents ou représentés à rassemblée doivent déposer leurs titres trois jours au moins avant le jour fixé pour l'assemblée

(A) Au siège enregistré de la compagnie, n° 1, London Wall Buildings, Londres E. C., ou (b) à la Compagnie française de Banque et de Mines, 20, rue Taitbout, Paris.

Contre ce dépôt, un certificat sera remis, donnant au porteur le droit d'assister à l'assemblée. Daté, ce troisième jour de mai 1911,

Par ordre du conseil,

L. BLUEN, secrétaire

N° 1 LONDON WALL BUILDINGS,

Londres, E. C.

The Central Mining & Investment Corporation limited

(Le Temps, 5 mai 1915)

Avis est donné que la dixième assemblée générale ordinaire de THE CENTRAL MINING AND INVESTMENT CORPORATION. limited, se réunira 1, London Wall Buildings, Londres, E. G., le jeudi 27 mai 1915, à midi, pour les objets suivants.

1° Recevoir et examiner l'exposé des comptes et le bilan, ainsi que les rapports du conseil d'administration et des commissaires des comptes au 31 décembre 1914 ;

2° Elire des administrateurs non participants ;

3° Elire des commissaires des comptes et fixer leur rémunération ;

4° D'une manière générale, examiner les autres affaires ordinaires de la corporation ;

5° Approuver le paiement de la somme de 19.000 liv. st. à deux des administrateurs participants, en considération de l'annulation de leurs droits

d'administrateurs participants, de la manière indiquée dans la circulaire spéciale du conseil d'administration datée du 1^{er} mai 1915, que l'on trouvera ci-jointe ;

6° Examiner et, s'il est jugé convenable, voter la résolution suivante :

« Les statuts de la compagnie sont modifiés de la manière suivante, savoir :

« a) Les articles 84, 85, 87 et 88 sont annulés et les articles suivants sont insérés à leur place, savoir

« Art. 84. Les administrateurs ne seront pas moins de six, ni plus de douze et à la date de l'adoption du présent article, les administrateurs seront sir Lionel Phillips, Bart., Ludwig Wagner, Max Francke, Thomas John Milner, Raymond William Schumacher, [vicomte Gaston de Breteuil](#)², [Octave Homberg](#)³ et [Georges Rouliot](#).

The Central Mining & Investment Corporation limited
Assemblée générale du 27 mai 1915
(*Le Temps*, 9 juin 1915)

Sir Lionel Phillips, Bart., qui présidait cette assemblée, a donné les informations suivantes sur la marche des affaires sociales.

Les exigibilités sont d'un peu plus de 3.000.000 liv. st., mais l'actif liquide dépasse très largement cette somme ; la Corporation possède notamment 1.250.000 liv. st. de bons du Trésor anglais.

Le bénéfice brut ressort à 340.000 liv. st. contre 473.000 l'année précédente ; étant donné les circonstances, cette diminution n'a rien de surprenant. On a fait au total 663.000 liv. st. d'amortissements ; sur cette somme, 500.000 liv. st. proviennent du fonds de réserve pour dépréciation constitué précédemment et 163.000 liv. st. ont été prélevées sur les bénéfices de l'exercice.

Aux cours actuels et sur la base des chiffres du bilan, la valeur actuelle de l'action Central Mining est d'environ 10 liv. st., alors que son cours est un peu inférieur à 7 liv. st.

Les administrateurs participants ont offert d'abandonner leur participation de 25 % dans les bénéfices restant après paiement de 5 % aux actions. La plupart de ces administrateurs font abandon de leurs droits sans indemnité ; cependant, il a été convenu de payer à deux d'entre eux une somme de 19.000 liv. st. en échange de leurs droits et pour des services non rémunérés.

L'exploitation des mines d'or sud-africaines n'a pas été sérieusement entravée par la guerre. Les approvisionnements nécessaires ont pu être assurés à des prix presque normaux, et les arrangements pris avec la Banque d'Angleterre pour la réalisation de production d'or ont donné toute satisfaction.

Les mines d'or sud-africaines contrôlées par la Corporation ont produit en 1914 pour 13.164.000 liv. st. d'or, soit 37 % de la production totale du Transvaal, et payé 60 % des dividendes totaux déclarés par les mines du Rand.

La situation de la Prestea Blocka s'est encore améliorée depuis l'année dernière.

² Gaston Le Tonnelier de Breteuil (1864-1937). Fils d'une Dlle Fould, frère d'un député des Basses-Pyrénées, voyageur et sportif, il épouse en 1904 une Américaine, Edith Padelford, née Grant. Administrateur du Crédit foncier franco-argentin à partir de 1906, de la Banque de commerce privée de Saint-Petersbourg et de la Caisse hypothécaire canadienne (1910), des Naphtes de Bakou, de la Russian General Oil Corporation Limited (1913), et de la Central Mining, président (1917) du Crédit franco-égyptien, administrateur de la Cie française des pétroles du Maroc (1920), de la Renastera française (commerce de pétrole), et de la Banque de la Seine (1924), puis président de l'Union financière privée, administrateur de l'Équatoriale de mines et des Graphites de La Sahanavo (1927), de la Société minière et industrielle de Slovénié et du Crédit foncier du Congo (1928-1933). Père de Charles de Breteuil (1905-1960), fondateur du groupe de presse Paris-Dakar.

³ Octave Homberg (1876-1941) : de la Banque de l'union parisienne. Fondateur de la Société financière française et coloniale (SFFC).

Les opérations de la Magadi Soda ont été entravées par la guerre. Huit puits ont été forés sur les concessions de la Trinidad Leaseholds, Ltd, sept sont en production et ont donné jusqu'ici 11.000 tonnes de pétrole. La Corporation a augmenté sa participation dans le Sudan Plantations Syndicate dont les perspectives sont très encourageantes.

Le rapport et les comptes ont été approuvés. L'assemblée a réélu les administrateurs sortants, MM. [Georges Rouliot](#) et T. J. Milner ; approuvé le paiement d'une somme de 19.000 liv. st. à deux des administrateurs participants, en considération de l'abandon de leurs droits et voté des remerciements au président.

Nomination
(*Le Temps*, 29 septembre 1917)

M. [Maurice de Verneuil](#)⁴ a été élu administrateur de la Central Mining and Investment Corporation, Limited, à la place de M. [Georges Rouliot](#), décédé.

THE CENTRAL MINING
and Investment Corporation, Limited
Assemblée générale ordinaire du 19 juin 1919
(*Le Journal des débats*, 27 juin 1919)

Cette assemblée s'est réunie à Londres sous la présidence de Sir Lionel Phillips, Bart.

Le bénéfice net de l'exercice 1918 s'est élevé à £ 397.000 contre £ 349.000 en 1917. Deux dividendes intérimaires de 4 sh. chacun ont été déjà payés et un solde de 2 sh, sera mis en paiement le 26 juin, en même temps qu'un acompte de 4 sh. à valoir sur le dividende de l'exercice en cours. La situation financière de la Corporation reste très satisfaisante et ses réserves sont largement pourvues. Elle a fortement augmenté sa participation dans la De Beers, dans la Transvaal Consolidated Land et pris des intérêts importants dans l'industrie des métaux communs (British Métal Corporation, Rhodesia Broken Hill, usines à, cuivre de Williams Poster, etc.), et dans l'industrie pétrolifère (Trinidad Leaseholds). Cette orientation nouvelle est à noter.

Parlant du Rand, Sir Lionel Phillips a fait ressortir les avantages que présenterait l'admission des indigènes à certains emplois actuellement réservés aux blancs et aussi leur recrutement dans les régions tropicales. Le manque de main-d'œuvre reste le grand problème faute d'ouvriers, les mines de la Corporation ont travaillé en 1918 à 71 % seulement de leur capacité totale. C'est une des raisons de la hausse des prix de revient.

Sir Lionel a rappelé les pertes subies par les mines du fait de la guerre et exprimé le regret que la commission spéciale réunie pour examiner leurs griefs ait conclu, en novembre dernier, qu'il n'y avait pas lieu d'aider les producteurs. Il a d'ailleurs fait pressentir que les expéditions d'or en Angleterre seraient bientôt assurées dans des conditions qui permettraient d'en retirer toute la valeur.

En ce qui concerne l'exercice en cours, les résultats acquis jusqu'à présent font espérer qu'il sera satisfaisant et que le dividende de 10 sh, sera maintenu.

⁴ Maurice de Verneuil : syndic des agents de change.

L'assemblée a réélu MM. Octave Homberg⁵ et [Maurice] de Verneuil, administrateurs sortants, et voté des félicitations au conseil.

CENTRAL MINING
ET
ASSOCIATION MINIÈRE
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Association_miniere.pdf
(*Le Journal des finances*, 16 juin 1922)

Ayant également pour objet primitif de s'intéresser aux mines d'or sud-africaines, la Central Mining et l'Association minière ont également évolué par la suite tandis que la Rand Mines, troisième de la famille des vieux trusts sud-africains connus de l'épargne française, restait plus obstinément attachée à l'Afrique du Sud.

Le portefeuille de la Central Mining s'élevait à la fin de 1920 à £ 5.732.000, dans lequel les mines d'or et de diamant africaines représentaient £ 3.000.000, ce qui était une proportion importante ; cependant les participations dans les mines de houille, de pétrole représentaient déjà près de £ 1.000.000, marquant nettement l'évolution de la société d'après les déclarations voutenues dans le rapport qui vient de paraître, les intérêts de la société n'ont pas varié en 1921 ; du reste l'évaluation du portefeuille, fixée à £ 5.736.000, ne présente qu'un écart insignifiant : le bénéfice de £ 314.000 représente par rapport à ce portefeuille un rendement de moins de 5 1/2 % ce qui n'est pas spécialement brillant, et par rapport au capital du trust, qui est de £ 3.100.000, un revenu d'un peu plus de 9 % ; du reste pour payer le dividende de 12 sh, par action, il faut prélever cette année £ 10.000 sur le report précédent.

Les résultats de l'Association minière sont beaucoup moins satisfaisants encore ; le bénéfice net s'est élevé, pour 1921, au chiffre insignifiant de 10.259 francs et ainsi le rendement du portefeuille apparaîtrait absolument nul si l'on ne savait qu'il a effectivement produit 822.773 francs en intérêts et dividendes ; comme il est évalué en dernier à 10.592.000 frflncs — chiffre à peu près égal à celui de fin 1920 : 10.302.000 francs — son rendement ressort à environ 8 % ; il est vrai qu'il a fallu lui faire subir une dépréciation de 685.000 francs — incluse dans les frais généraux — tandis que les bénéfices sur participations ou vente de titres (chapitre dont on peut présumer qu'il se rapporte aux opérations boursières effectuées par la société), tombaient à 142.382 fr. contre 1.445.000 francs en 1920, conséquence du marasme de la Bourse en 1920.

Voici, finalement, comment se comparent les résultats des deux trusts depuis 1914.

⁵ Octave Homberg (1876-1941) : de la Banque de l'union parisienne. Fondateur de la Société financière française et coloniale (SFFC).

	Association minière		Central Mining	
	Bénéfices	Divid.	Bénéfices	Divid.
	En francs		£	Sh.
1912	1.494.000	15 00	319.935	12 00
1913	379.000	12 50	417.393	—
1914	1.485.000	—	200.797	6 00
1915	51.000	—	395.028	—
1916	81.5000	12 50	366.392	8 00
1917	765.000	12 50	349.000	8 00
1918	1.000.750	15 00	397.073	10 00
1919	1.100.600	20 00	809.846	18 00
1920	1.112.880	20 00	890.283	12 00
1921	10.259	—	314.356	12 00

Au cours de ces dix années, les actionnaires de la Central Mining ont été certes sensiblement plus avantagés que ceux de l'Association minière, indépendamment même du bénéfice de change qu'ils enregistrent depuis 1918 grâce à la hausse de la livre sterling ; il n'y a pas beaucoup d'apparence que cette situation se modifie dans l'avenir. L'Association paraît condamnée, à moins d'une transformation imprévue, à une existence assez obscure ; son meilleur atout paraît, pour le moment, la société de Huaron ; en revanche, la Central Mining possède d'importantes participations pétrolifères dont le rendement est encore nul mais qui peuvent lui réserver d'heureuses surprises, compensant les déceptions qu'elle éprouvera certainement sur une partie de son portefeuille aurifère sud-africain.

La Bourse semble d'ailleurs partager cette opinion : la Central Mining cote 368 et l'Association 155 ; en principe, si la reprise devait s'accroître, elles restent au plus bas de leur dépréciation.

CENTRAL MINING
(*Le Journal des finances*, 11 juin 1926)

« On verra certainement dans l'avenir des cours beaucoup plus élevés sur ce titre », écrivions-nous le 19 février, alors que l'action se négociait à 2.300. Elle a dépassé depuis le cours de 2.700, et nous estimons qu'il faut encore conserver cette excellente valeur. Ce trust, ne l'oublions pas, est intéressé non seulement dans les mines d'or, qui ont actuellement le vent en poupe, mais aussi dans des affaires de pétrole, de caoutchouc, et dans des entreprises coloniales les plus diverses.

Central Mining
(*Le Journal des finances*, 27 mai 1927)

Malgré une légère réduction des bénéfices, les comptes de la Central Mining pour l'exercice 1926, dont nous avons donné un aperçu, font apparaître une fois de plus la solidité de ce trust financier sud-africain et la prudence de sa gestion : nous comparons ci-dessous les résultats obtenus ces dernières années :

(en livres sterling)	Revenu total	Frais généraux	impôts	bénéfice net
1923	802.316	41.935	75.807	684.574
1924	926.501	38.255	85.547	812.699
1925	896.467	45.255	70.822	780 390
1926	781.569	50.897	62.086	668.586

Depuis quatre ans, le dividende demeure fixé à 12 1/2 %, soit 20 sh. et absorbe 425.000 liv. st., moins des deux tiers des bénéfices.

Chaque année, une large dotation est faite aux réserves qui atteignent le 31 décembre dernier 1.600.000 liv. st., plus de 45 % du capital.

On remarquera en particulier l'économie de la gestion de l'entreprise, dont les frais généraux n'absorbent que 6 1/2 % des bénéfices bruts.

Sans doute, la Central Mining a des intérêts trop variés pour qu'on puisse espérer désormais une progression foudroyante des bénéfices. Mais il est peu de titres internationaux qui offrent une telle garantie de stabilité des dividendes et son cours actuel ne surestime pas cet avantage puisqu'il capitalise le rendement du titre à 5 1/2 % brut et 4 1/2 % net, environ.

La Central Mining est intéressée dans presque toutes les grandes mines d'or du Rand, entre autres Crown Mines, City Deep, Durban Deep, East Rand, Consolidated Main Reef, Modder B., Modder East, New Modder, Transvaal Consolidated Land, dans un charbonnage, la Witbank Colliery, dans des affaires de platine, par l'intermédiaire de la Transvaal Land et de l'Onverwacht Platinum, dans deux affaires de ciments. En dehors de l'Afrique du Sud, elle a des participations de choix, notamment dans la British Metal Corporation, la British Copper Manufacturers : dans deux sociétés de pétroles, la Trinidad, Leaseholds et la North Venezuela Petroleum, dans une société de construction de chemins de fer en Espagne. Elle possède enfin un intérêt important dans un trust financier international, Bernard Scholle et Cie.

Le rapport de l'ingénieur-conseil sur la situation des exploitations du Rand apporte d'intéressantes indications sur les progrès accomplis au point de vue technique dans l'exploitation des mines par l'emploi du marteau-piqueur pneumatique ; de juin 1923 à décembre 1926, le nombre d'indigènes employés aux grandes usines a pu être réduit de 11.834 à 5.1978, tandis que l'abattage du minerai augmentait de 30 %. Nous ne pouvons nous étendre sur les résultats techniques obtenus dans chaque mine du groupe Central Mining Rand Mines, mais le tableau comparatif, suivant montre que l'ensemble est satisfaisant :

	1925	1926
Tonnes broyées	12.640.100	13.007.500
Bénéfice brut	17.291.268	17.717.398
Frais d'exploitation	12.790.045	13.096.510
Bénéfice d'exploit	4.501.223	4.620.883

INFORMATIONS FINANCIÈRES
THE CENTRAL MINING
and Investment Corporation, Limited
(*Le Journal des débats*, 5 juin 1927)

Sir R. Sothern Rolland, Bart., président, rappelle que les bénéfices de 1926, bien qu'en diminution à £ 668.586, doivent être considérés comme très satisfaisants, car les exercices 1924 et 1925 avaient été favorisés par des affaires exceptionnelles. La réserve reçoit 150.000 et s'élève maintenant à 1.600.000. Le dividende est maintenu à 16 sh., de même que le bonus à 4 sh., soit ensemble 20 sh., nets par action, comme pour les trois années précédentes. Le portefeuille a augmenté de près de 2.000.000 et dépasse £ 10.000.000 dont £ 4.500.000 de participations minières, industrielles et diverses l'encaisse et les placements à vue ou à court terme ont diminué de £ 1.400.000. Les participations dans les mines d'or, de diamants et de platine ont diminué de 200.000 environ. La participation dans les mines d'or [trois mots illisibles] importante dans la Trinidad ; Leaseholds n'a presque pas varié ; de nouvelles avances ont été consenties à la North Venezuelan petroleum. L'augmentation de £ 360.000 dans les affaires industrielles provient surtout de bons à court terme souscrits dans la Anglo-Spanish Construction Company. On a acheté des actions Transvaal Consolidated et pris un intérêt dans la Société des minerais de la Grande-Île (graphites et micas à Madagascar).

Au Rand, l'exploitation est en progrès constant depuis 1922, grâce au perfectionnement des perforatrices, des aciers et au meilleur emploi des explosifs ; on essaie actuellement des appareils de concentration qui doivent améliorer le rendement des usines. Les perspectives de la New Modderfontein et de la Crown Mines restent excellentes ; l'East Rand, agrandie de la Cinderella et dotée de 450.000 de capital nouveau, pourra augmenter ses réserves de minerai et ses répartitions. La Consolidated Main Reef et la Durban Roodepoort Deep doivent réaliser des bénéfices plus forts cette année. La Transvaal Consolidated dispose des ressources nécessaires pour développer ses grandes propriétés foncières et minières.

La Trinidad Leaseholds a monté de nouvelles raffineries qui vont traiter bientôt des quantités plus fortes de pétrole acheté ou produit par la société ; son nouveau puits de Guagaguazare donne 750 barils par jour et cette région va être développée. La reconnaissance des gisements de la North Venezuelan petroleum a fait de grands progrès.

L'Anglo-Spanish Construction Company a entièrement terminé au sud de Burgos une section de 73 kilomètres, qui va être ouverte à l'exploitation, et une autre section de 103 kilomètres, doit être achevée l'an prochain.

La British Copper Manufacturers a pu fonctionner sans arrêt, malgré la grève des charbonnages et payer un dividende à ses actions de préférence.

MM. Bernhard, Scholle and C^o, Ltd. ont capitalisé £ 100.000 de leurs réserves, ce qui a augmenté la participation de la Central Mining.

Les perspectives de l'année en cours sont satisfaisantes bien que l'horizon politique ne soit pas clair dans l'Afrique du Sud. La situation de la Corporation est forte ses intérêts sont largement et bien répartis. Quelques-unes des participations importantes nouvelles demanderont du temps pour porter leurs fruits, mais le conseil a la confiance que les comptes présentés l'an prochain aux actionnaires seront satisfaisants.

Central Mining
(Le Journal des finances, 2 mars 1928)

La Central Mining fut constituée en 1905 pour prendre la suite de l'African Venture Trust, organe créé par la maison Wernher Beit qui était alors la plus importante maison de banque du Transvaal. A l'origine, la nouvelle société se

spécialisa dans le financement des entreprises minières de l'Afrique du Sud et son portefeuille était alors presque exclusivement composé de valeurs de mines d'or.

Mais la Central Mining fut durement éprouvée par les crises que traversèrent les entreprises aurifères au début du siècle. Celle qui se prolongea de 1905 à 1908 l'obligea à procéder à une réorganisation financière et à ramener son capital, qui était à l'origine de 6.000.000 de liv. st. à 3.000.000 liv. st. La situation s'améliora alors et en 1911, le capital était à nouveau porté au chiffre de 5.100 000 livres sterling. Mais une nouvelle crise survint peu après et il fut nécessaire en 1916 de procéder à une deuxième réduction du capital qui fut ainsi ramené à son chiffre actuel, de 3.400.000 liv. st., divisé en 425.000 actions de 8 liv. st.

Les difficultés traversées pendant les premières années déterminèrent le conseil à modifier profondément le sens de l'orientation de la société. Cette évolution s'est accélérée depuis 1924 et s'est essentiellement caractérisée par l'emploi systématique d'une grande partie des fonds disponibles en valeurs à revenu fixe, représentées surtout par des fonds d'État anglais et sud-africains.

Ces titres étaient portés au dernier bilan pour une valeur de 5.473 163 liv. st., c'est-à-dire qu'ils représentent plus de la moitié du portefeuille.

D'autre part, la Société s'est efforcée de répartir ses participations sur un grand nombre d'affaires, très variées quant à leur objet et quant à leur situation géographique. C'est ainsi qu'elle s'est intéressée à des entreprises métallurgiques anglaises : British Metal Corporation et British Copper Manufacturer ; à des gisements de graphite et de mica : [Minerais de la Grande-Île](#) ; à des plantations : Sudan Syndicate ; à des affaires de ciment et de poterie : Hume Pipe Cy, Pretoria Portland Ciment Cy, Cape Portland Ciment Cy ; à des gisements pétrolifères : Trinidad Leaseholds, North Venezuelan Petroleum Cy ; à des charbonnages : la Witbank Colliery ; à des affaires de prospection du platine : l'Onverwacht Platinum ; à des Sociétés foncières : Transvaal Consolidated Land ; à des entreprises de construction : Anglo-Spanish Construction, etc. Enfin, les intérêts que conserve la Central Mining dans les mines, d'or du Rand, restent considérables et étaient portés au bilan 1926 pour une somme de 1.218.124 liv. st. Ils sont représentés par des participations dans Crown Mines, City Deep, New Modderfontein, Modderfontein B., Modderfontein East, East Rand Proprietary, Consolidated Main Reef, Durban Roodepoort, Rose Deep, etc.

Les bénéfices de la Central Mining sont représentés pour une part par les revenus de ses obligations et de ses fonds d'État. Toutefois, ceux-ci se capitalisent à un taux relativement modeste. Les revenus produits par les participations prises dans les mines du Rand, pour être plus élevés, ne sont pas non plus susceptibles d'une grande élasticité. Dans cette branche, les bénéfices seront vraisemblablement équivalents en 1927 à ce qu'ils ont été en 1926, l'augmentation du dividende de certaines de ces valeurs comme la Crown Mines et la Consolidated Main Reef, compensant la diminution de celui d'autres mines comme la City Deep ou la Rose Deep. D'une manière générale, l'exploitation des entreprises aurifères a été gênée par le problème de la main-d'œuvre. Si la nouvelle se confirme d'après laquelle l'embargo sur le recrutement des indigènes dans les territoires tropicaux serait sur le point d'être suspendu par le gouvernement sud-africain, on pourra envisager l'avenir d'une manière plus favorable.

Parmi les autres participations de la Central Mining, il existe certaines entreprises nouvelles qui, sans fournir encore une rémunération substantielle, présentent des perspectives brillantes. Notons particulièrement à ce sujet les sociétés pétrolifères du Venezuela et surtout la North Venezuelan Petroleum qui a découvert en 1926 une source de pétrole capable de produire 200 barils, par jour. Elle exécute actuellement un grand programme d'exploration et d'extension.

Dans une tout autre branche, le développement de l'Anglo-Spanish Construction

est également encourageant. Avant la fin de 1928, 175 kilomètres de lignes seront en exploitation. Le conseil de cette société a été récemment autorisé à contracter pour 5 millions de livres d'emprunts nouveaux. Ceux-ci permettront à la Central Mining de rentrer dans les fonds qu'elle avait avancés à sa filiale afin qu'elle puisse poursuivre ses travaux en attendant le résultat des négociations engagées avec le gouvernement espagnol en vue de l'émission de l'emprunt.

Quoi qu'il en soit, les bénéfices de la Central Mining se sont élevés en 1926 à 688.586 livres sterling — ce qui a permis la distribution d'un dividende de 20 sh. Il faut supposer qu'une partie de ces bénéfices sont produits par les opérations financières et boursières qu'effectue la société. A ce point de vue, la prospérité de la Central Mining dépend donc de la situation du marché financier ainsi que de l'élévation du taux de l'argent.

Les facteurs qui déterminent la situation plus ou moins favorable de ce vaste trust sont donc très complexes. En somme, le conseil de la Central Mining s'est comporté comme aurait pu le faire un capitaliste avisé qui, ayant d'abord concentré ses capitaux dans des entreprises d'une nature spéciale, se serait par la suite efforcé de se dégager et de mettre en pratique le vieux principe de la division des risques. Il faut reconnaître qu'il y a parfaitement réussi et que le titre est bien fait aujourd'hui pour attirer les détenteurs d'un gros portefeuille désireux de se constituer un fonds solide. En effet, acheter une Central Mining n'équivaut-il pas essentiellement à acquérir — et à un prix avantageux — des fonds d'État anglais, ce qui est généralement considéré comme un placement idéal au point de vue de la stabilité ? Il serait sans doute illusoire, dans ces conditions, d'espérer que les bénéfices de la société réalisent des progrès foudroyants dans un avenir rapproché, mais un rendement intéressant et assuré est plus attrayant aux yeux des capitalistes prudents que des anticipations souvent téméraires sur l'avenir.

L'ASCENSION

(*Le Journal des finances*, 23 mars 1928)

[...] Nous apprenons que la Central Mining a pris, il y a quelques semaines une participation dans la Snia Viscosa. Or, la Central Mining est déjà intéressée à la Soie de Givet où figure le groupe Gillet qui n'a, par contre, aucun intérêt dans la Snia Viscosa. [...]

Central Mining

(*Le Journal des finances*, 8 juin 1928)

Les comptes et le rapport de la Central Mining — qui demeure, par l'importance de ses capitaux, le trust minier le plus important de l'Afrique du Sud — ne laissent pas de contenir des indications intéressantes. Le capital de la société demeure inchangé à 3.400.000 liv. st., divisé en 425.000 actions de 8 liv. La réserve, après avoir été grossie des 150.000 liv. st. prélevées sur les bénéfices de l'exercice écoulé, s'élèvera à 1.750.000 liv. st. (à noter que ce chiffre élevé ne rend pas invraisemblable, dans un avenir prochain, la répartition d'actions, gratuites).

Les valeurs en portefeuille sont consignées pour leur cours en Bourse au 31 décembre 1927 ou au-dessous, mais leur valeur boursière est sensiblement plus élevée. Les valeurs non cotées représentent 1.146.811 liv., soit 14,11 % du portefeuille.

A noter que le portefeuille est composé à raison de 51 % de fonds d'État, de 14 % d'affaires de métaux précieux et diamants, de 4,8 % de sociétés de métaux communs, de 5 % de titres de pétrole et de charbon, de 16 % de banques et affaires industrielles et de 7,6 % d'entreprises immobilières. On voit que les risques sont judicieusement répartis au point de vue géographique. Mais le fait notable est le peu de place occupé dans le portefeuille par les entreprises purement sud-africaines ; c'est un fait que la Central Mining, comme la Goldfields et l'Union Corporation, se transforme de plus en plus en trust d'affaires mondial. N'est-elle pas intéressée au Victoria Syndicale, qui exploite des mines en Colombie britannique, à l'Impérial Chemical Industries, à l'Anglo-Spanish Constructions, à la British Metal Corporation, à la Trinidad Leaseholds, à la North Venezuelan Petroleum, [aux Minerais de la Grande-Île](#), etc. ?

Le seul reproche que l'on peut faire à ce trust est de se montrer peut-être trop « conservateur » : une proportion de 51 % en fonds d'État conviendrait au portefeuille d'une société d'assurances plutôt qu'à celui d'un trust. Mais, d'autre part, c'est ce qui en fait l'intérêt pour ceux qui recherchent un placement de tout repos.

Central Mining
(*Le Journal des finances*, 14 septembre 1928)

Parmi les trust sud-africains, la Central Mining de 2.515 est revenue à 2.485, peu impressionnée par l'annonce que la Compagnie aurait mis au point un nouveau procédé de traitement du minerai de platine, permettant d'obtenir le métal à un prix de revient raisonnable

Central Mining
(*Le Journal des finances*, 19 octobre 1928)

Les actionnaires de la Central Mining, de la Rand Mines et de la Trinidad Leaseholds auront un droit de préférence dans l'émission des actions Tocuyo Oilfields [of Venezuela].

Central Mining
(*Le Journal des finances*, 11 novembre 1928)

La Central Mining and Investment Corporation avait pris, en 1905, la suite de la maison Julius Wernher Beit and Co, intéressée largement dans les entreprises minières de l'Afrique du Sud. Le capital originaire avait été fixé à 6 millions de livres sterling en 300.000 actions de 20 liv st.

Mais on était à la fin de la belle période des mines du Rand : une crise dans les exploitations aurifères éprouva gravement la Central Mining qui, deux ans après sa fondation, avait perdu le tiers de son capital. Après une réduction de celui-ci par abaissement du nominal des titres de 20 à 12 liv. st., et émission de titres nouveaux, la société eut quelques années de prospérité, mais une seconde crise entraîna de nouveaux sacrifices, et le nominal des actions fut à nouveau abaissé à 8 liv. st. Ceci se passait en 1916. Le capital n'a pas varié depuis, se trouvant

représenté par 425.000 actions de 8 liv. st.

Cette double série d'avatars eut-elle une influence sur l'orientation de la Société ?

C'est probable, car celle-ci, qui s'était d'abord intéressée uniquement à l'Afrique du Sud, comme holding company et bailleur de fonds de mines exploitantes, diversifia davantage son activité. La proportion de mines d'or de son portefeuille est allée sans cesse en diminuant au cours de ces dernières années ; de 58 % à la fin de 1922, elle n'était plus que de 14 % à la fin de 1927. Voici, du reste, comment il se décomposait :

£	1926	1927
Fonds britanniques	4.725.050	3.083.177
Fonds sud-africains	614.178	207.022
Fonds d'État étrangers	79.279	94.496
Valeurs diverses à revenus fixes	153.522	—
Mines d'or, diamants, etc.	1.218.125	1.130.231
Métaux communs	410.115	391.952
Pétrole et charbon	457.235	471.736
Banques, chemins de fer, industries	1.470.557	1.170.751
Commerce et divers	209.190	172.492
Compagnies territoriales et propriétés	760.925	612.479
Total du portefeuille	10.005.316	8.129.341

Ce tableau montre que la Central Mining a presque complètement renié ses origines.

Elle n'a pas eu à le regretter, puisque, depuis lors, elle est en pleine prospérité. Il est du reste probable que la valeur portée au bilan de la plupart des postes est très inférieure à la réalité, sauf en ce qui concerne les valeurs à revenu fixe, qui ne sont pas susceptibles de fortes plus-values.

Il faut remarquer à ce sujet que près de 50 % de la valeur du portefeuille aux écritures est représentée par des fonds d'État britanniques, — le placement le plus sûr au monde, dit-on en Grande-Bretagne.

Ceci caractérise bien la prudence avec laquelle est gérée la Central Mining ; prudence exagérée, peut-être, et qui transforme la Société en une caisse d'épargne ou une sorte d'*investment trust*.

La Central Mining ne publie pas le détail de son portefeuille. Elle se borne à indiquer les valeurs par groupes et leur estimation au bilan. On sait néanmoins que son portefeuille de mines d'or contient, entre autres, des titres de la Crown Mines, de la City Deep, de la Durban Deep, des East Rand, des Consolidated Main Reef, Modder B, Modderfontein East, New Modderfontein, Rose Deep, Wolhuter, Transvaal Gold, etc. Toutes ces affaires sont en pleine maturité, ou même sur leur déclin, mais paient des dividendes.

On a vu plus haut que, chaque année, la Société réduisait l'importance de ces participations.

Les intérêts de la Compagnie dans les entreprises diamantaires paraissent assez restreints (il a été annoncé du reste il y a deux ans, que les actions de Beers avaient été vendues) ; ils sont plus importants en ce qui concerne les valeurs de platine. La Compagnie possède, en particulier, des actions de la Transvaal Consolidated Land et de l'Onverwacht Platinum. Elle a pris, l'an dernier, un intérêt dans les Minerais de la Grande-Île.

Les autres valeurs industrielles ont pris dans le portefeuille de la compagnie une place prépondérante. On y rencontre des titres de sociétés foncières, des valeurs de ciment (Cap Portland Cement Cy, Pretoria Portland Cement Cy, Premier Portland Cement Cy), des valeurs de chemins de fer (notamment de la Compagnie de Santander à la Méditerranée), des actions de sociétés pétrolifères (notamment de la Trinidad Leaseholds et de la North Venezuelan Petroleum Cy), des valeurs métallurgiques (British Copper Manufacturers, British Métal Corporation, William. Poster and C°, Pascoc Grenfell and Sons, etc.). On ne manquera pas d'observer que la division des risques assurés par la diversité des industries dans lesquelles la Central Mining a pris des participations est complétée par une division des risques d'ordre géographique.

Cet éclectisme a porté ses fruits. Depuis 1916, les résultats n'ont cessé de progresser :

	Bénéf. nets	Divid. distrib.	Divid. par act.
	liv. st.		sh.
1920	390.000	255.000	12
1921	314.000	255.000	12
1922	528.000	340.000	16 (1)
1923	685.000	425.000	20 (2)
1924	813.000	425.000	20 (2)
1925	780.000	425.000	20 (2)
1926	668.000	425.000	20 (2)
1927	727.000	425.000	20 (2)

(1) Dont 4 sh. à titre de bonus. — (2) Dont 8 sh. de bonus.

Le bilan, après répartition des bénéfices, est de tout premier ordre.

31 déc. 1927 (En 1.000 liv.)

ACTIF

Valeurs de mines d'or, diamants et platine 1.136
Autres valeurs industrielles 2.828
Valeurs à revenu fixe 4.165
Caisses et banques 217
Débiteurs divers 2.199
11.345

PASSIF

Capital 3.400
Réserves 1.821
Créditeurs divers 6.124
11.345

A noter, en particulier, que les dividendes absorbent moins des 2/3 des bénéfices et que les réserves dépassent actuellement 50 % du capital. L'éventualité d'une augmentation de la répartition globale ou même de la distribution d'actions gratuites n'est donc pas à écarter.

On a cru pouvoir remarquer, du reste, ces derniers temps que la Central Mining devenait plus entreprenante ; elle vient de prendre d'importantes participations dans la Tocuyo Oilfields of Venezuela et dans la Victoria Syndicale, trust minier du Canada. Son prochain bilan marquera sans doute une diminution de la partie

obligatoire de son portefeuille. On ne peut que se féliciter de cette nouvelle orientation, car la Central Mining a en mains des éléments techniques et financiers qui la mettent dans les meilleures conditions de réussite.

A son cours actuel de 2.450, la Central Mining capitalise son dividende de 1 liv. st. à un peu plus de 5 % brut. En raison des perspectives d'une augmentation lente mais à peu près certaine des répartitions, le titre paraît avantageux pour le portefeuille, et, en tous cas, n'offre, pour ainsi dire, aucune marge à la baisse.

THE CENTRAL MINING
AND INVESTMENT CORPORATION, LIMITED
(*Le Temps*, 4 juin 1929)

Assemblée générale ordinaire du 29 mai 1929

Sir R. Sothern Holland, Bart., président, rappelle que les résultats de 1928 sont sensiblement les mêmes que les précédents. Les bénéfices s'élèvent à 725.677 £ contre 727.126 £ en 1927. La réserve, dotée d'une nouvelle somme de 150.000 £, s'élève maintenant à 1.900.000 £.

Le dividende est maintenu à 16 sh., de même que le bonus à 4 sh., soit ensemble 20 sh. nets par action.

Le total du bilan atteint 12.393.500 £, en augmentation de 1.048.300 £ due surtout à l'accroissement des dépôts des filiales pétrolières. L'actif liquide est exceptionnellement élevé à 1.007.600 £. Les participations dans les mines d'or, de diamant et de platine montrent peu de changement ; les intérêts dans la raffinerie de cuivre de Swanson ont été cédés à l'Impérial Chemical Industries Ltd. Les participations dans les charbonnages et les pétroles ont presque doublé ; celles dans les affaires industrielles et commerciales ont augmenté de 213.000 £.

Au Rand, l'année a encore été satisfaisante ; la production d'or a atteint le nouveau record de 10.355.596 onces, sur lesquelles 9.539.217, onces ont été vendues sur place à la South Africa Reserve Bank. Les mines du groupe Central Mining-Rand Mines ont fourni plus de 42 % des 44.000.000 £ d'or produites en 1928 par le Transvaal ; elles ont réalisé un bénéfice global d'exploitation de 4.477.500 £. L'accroissement des frais résultant de la plus grande profondeur des travaux a pu être compensé par une amélioration de l'exploitation.

En ce qui concerne la convention conclue avec le Portugal pour le recrutement de la main-d'œuvre indigène, les besoins du Rand vont certainement augmenter en raison de la mise en valeur de nouveaux terrains dans l'extrême-est du Rand et l'approfondissement des mines, et l'on peut regretter que l'attitude du gouvernement de l'Union ne semble pas tout à fait sympathique dans cette question d'une importance vitale pour les compagnies.

La New Modderfontein a battu tous ses records précédents et sa situation reste enviable. Les perspectives de la Crown Mines apparaissent excellentes, à condition que la main-d'œuvre indigène soit suffisante. La City Deep traverse une période difficile, par suite de la baisse du rendement et du pourcentage payant, ainsi que du manque de main-d'œuvre, mais les pertes d'exploitation diminuent et il y a des raisons de croire qu'avec le temps, l'ère des bénéfices pourra de nouveau être atteinte. Les mines Wolhuter et Ferreira Deep sont épuisées.

La Trinidad Leaseholds continue d'enregistrer des progrès très satisfaisants ; sa situation financière est très forte. La North Venezuelan Petroleum a liquidé ses dettes, à la suite de la cession des droits pétrolifères sur 85.000 acres du district d'El Mene à la Tocuyo Oilfields ; plusieurs autres filiales seront constituées. La Tocuyo présente de grandes possibilités ; tous les efforts sont faits pour l'amener à

l'ère des bénéfices le plus tôt possible.

Le réseau déjà exploité par l'Anglo-Spanish Construction atteint 177 km. environ. Il reste à construire 188 km. qui seront probablement terminés à la fin de cette année ; la question se posera alors du prolongement vers le nord.

La forte situation financière et l'excellente organisation de la Central Mining permettent d'envisager son avenir avec confiance,

Central Mining
(*Le Journal des finances*, 27 février 1931)

L'action Central Mining a terminé, lundi, à 1.292, perdant 60 points sur la clôture précédente. Ce ne sont pas des ventes locales qui, ce jour-là, ont entraîné la chute des cours, mais des ordres pour compte anglais, « ordres massifs » (800 à 900 titres), compte tenu de l'étroitesse du marché et dont la contrepartie n'a pu être faite qu'en baisse sensible. Mardi, l'arbitrage anglais offrait modérément, mais ses veilles reprenaient dès le lendemain, accompagnées, cette fois, d'ordres locaux. On négociait environ 2.000 titres, chiffre record, et l'on terminait en tendance faible, à 1.230. Des bruits invérifiables courent sur des pertes que la Central Mining aurait subies dans les affaires Homberg* et Oustric et sur des prêts en pesetas. On parle de la suppression du dividende.

AVIS AUX PORTEURS FRANÇAIS D' ACTIONS
CENTRAL MINING and INVESTMENT CORPORATION LTD
(*Le Journal des débats*, 14 mai 1931)

Un comité provisoire a été constitué dans le but de provoquer la formation d'une association de porteurs français d'actions de la Compagnie THE CENTRAL MINING AND INVESTMENT CORPORATION LTD.

La CENTRAL MINING au capital de 3.400.000 livres sterling (425 millions de francs) a pris au cours des dernières années plusieurs participations dont une très importante dans une affaire, THE ANGLO-SPANISH CONSTRUCTION CY LTD, à laquelle elle a, de plus, consenti un prêt de 1.506.000 livres (187 millions de francs).

Des informations extrêmement inquiétantes viennent d'être publiées au sujet de cette dernière participation. 2 millions de livres sterling (250 millions de francs) au moins devraient être considérées comme complètement perdues et ceci sans faire état d'autres pertes possibles, qui viendraient s'ajouter à cette somme.

C'est en vue de la sauvegarde des intérêts français que le Comité porte ce fait à la connaissance des porteurs d'actions CENTRAL MINING. Il les invite à bien vouloir s'adresser d'urgence au siège de l'Association où un secrétaire se tiendra chaque jour de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures à leur disposition, pour recevoir, sans aucun frais, leurs adhésions. Il leur fournira tous renseignements complémentaires, il répondra à toute correspondance et recueillera les pouvoirs en vue d'assurer leur représentation à la prochaine assemblée dont la convocation est imminente.

Association de porteurs français d'actions Central Mining
8, rue Halévy Paris.

(Statuts déposés à la préfecture de police le 9 mai 1931)

Central Mining
(*Le Journal des finances*, 22 mai 1931)

Tout récemment s'est formée une association des porteurs français d'actions Central Mining, qui, attirant de façon assez bruyante et alarmiste, l'attention sur les pertes éprouvées par le groupe en Espagne, invite les actionnaires à lui déléguer leurs pouvoirs pour la prochaine assemblée. Le conseil d'administration rétorque en invitant les actionnaires à le soutenir contre l'association dissidente.

Est-ce une lutte d'influence qui se prépare où la formation du syndicat de défense dissimule-t-elle une tentative à la baisse ? L'une et l'autre supposition sont permises.

Entre-temps, les comptes de l'exercice et le rapport ont été publiés : les bénéfices proprement dits s'élèvent à 584.188 liv. st. contre 666.518 liv. st. en 1919 ; en y ajoutant le report antérieur de 71.890 liv. st. et un prélèvement de 310.000 liv. st. sur les réserves, le solde créditeur s'établit à 966.078 liv. st. ; il est reporté à nouveau ou affecté aux amortissements afin de ramener les valeurs et placements du portefeuille (l'Anglo-Spanish Construction étant mise à part) à leur valeur boursière au 31 décembre 1930, ou à la valeur fixée par les administrations, dans le cas de titres non cotés.

En dehors des actions et des obligations de l'Anglo-Spanish Construction Company, Limited, est-il précisé, la valeur totale de toutes les actions et de tous les intérêts cotés, d'après les cours en Bourse du 31 décembre 1930, dépasse considérablement celle qui ressort des livres. »

Jusqu'ici, l'amortissement exigé par le portefeuille est en quelque sorte normal, dans cette période de moins-values boursières. Mais les véritables difficultés du groupe proviennent de l'Anglo-Spanish Construction, filiale chargée de la construction d'un chemin de fer en Espagne. Bien que celui-ci soit, en partie, achevé, le gouvernement espagnol se montre mauvais payeur. Il en est résulté une gêne aussi grave qu'imprévue, car il s'agit au total, d'un million et demi de livres sterling.

A ce propos, le conseil déclare que « l'inobservation des engagements pris par le gouvernement espagnol pour ce qui concerne le règlement des sommes dues pour l'achèvement de certaines sections du chemin de fer a fait naître une grande anxiété parmi les membres du conseil et, malgré des réclamations répétées, une somme considérable reste due. Aucune précision sur sa date de versement n'a encore été donnée. Un paiement a été effectué en janvier dernier, en retard d'une année sur la date convenue, et il a été opéré par la remise d'obligations dont la réalisation était subordonnée à des conditions arbitraires. En conséquence, l'Anglo-Spanish ne pourra rembourser le 30 septembre prochain son emprunt obligataire et une assemblée des porteurs d'obligations a dû être convoquée pour reporter ce remboursement à une date ultérieure.

De surcroît, la peseta a fortement fléchi depuis le début de 1930 et sa baisse augmentera les pertes déjà subies par la Compagnie. »

La société a donc dû effectuer un autre prélèvement extraordinaire de 1.140.000 liv. st. sur le fonds de réserve qui est ainsi réduit à 450.000 liv. st., ce prélèvement est porté à un compte spécial pour faire face à la dépréciation des intérêts pris par la compagnie dans l'Anglo-Spanish. Au lendemain de la révolution espagnole, il est impossible d'assigner une valeur précise à cette créance, qui, toutefois, ne paraît pas absolument irrécouvrable. Quoi qu'il en soit, l'amortissement paraît avoir été largement calculé.

En somme, la Central Mining a eu un gros avatar que son conseil d'administration ne pouvait guère prévoir ; mais ceci ne doit pas faire oublier les

éléments sains du portefeuille, qui ne sont pas à négliger. Celui-ci, inscrit encore au bilan pour 6.652.980 liv. st., est constitué à raison de 5.304.000 liv. st. par des valeurs cotées, dont 1.746.382 liv. st. ou 33 % en fonds d'État anglais, et 1.065.726 liv. st. de mines d'or, qui sont des éléments absolument sûrs. D'autre part, les débiteurs figurent à l'actif pour 1.637.146 liv. st., les avances pour 915.078 livres sterling, les disponibilités en caisse pour 1 million 166.065 liv. st. Au passif, les créiteurs divers atteignent 5.354.002 liv. st. contre 5.784.862 livres sterling.

Tout compte fait, l'excédent d'actif paraît appréciable, au moins égal à la valeur boursière de l'affaire qui est actuellement de l'ordre de 350 millions de francs ou 2.800.000 liv. st.

AVIS FINANCIERS
La Central Mining Investment Corporation, Ltd
(*Le Temps*, 3 juin 1931)

Assemblée générale ordinaire du 23 mai 1931

Le président, sir Sothern Holland, indique que le bénéfice de 1930, soit £ 483.926, représente 14,2 % sur le capital ; celui de 1929 représentait 16,6 % ; la capacité de bénéfice s'est donc bien maintenue malgré la crise mondiale. Mais cette somme, augmentée d'un prélèvement sur la réserve, a été affectée à l'amortissement du portefeuille, surtout des actions Trinidad Leaseholds et Tocuyo Oilfields ; on peut croire, d'ailleurs, que les cours du pétrole se relèveront avec le temps, ce qui augmenterait la valeur de ces participations.

Une autre réserve de £ 1.140.000 a été constituée surtout pour le cas où la stabilisation de la peseta consacrerait la dépréciation de cette monnaie ; elle pourrait d'ailleurs se faire au-dessus des cours actuels si la situation politique s'améliorait. L'ancien gouvernement espagnol devait payer 70.000.000 de pesetas en février 1930 pour la section de la ligne de Santander à la Méditerranée alors construite ; en janvier 1931 seulement, il a payé 50.000.000 de pesetas, en décidant arbitrairement que cela serait sous forme de bons non négociables avant le début de 1932 ; il doit donc encore 20 millions, plus 30 millions pour une autre section achevée depuis lors. Comme le change était à 3,6 pesetas par livre sterling en février 1930, ce retard a causé une perte au change qui donne lieu à une demande d'indemnité.

La Compagnie de Santander à la Méditerranée est financée par l'Anglo-Spanish Construction Company, dont la Corporation est actionnaire et obligataire, et à laquelle elle a fait en outre des avances en compte courant. L'Anglo-Spanish possède 99 % du capital de la Compagnie de Santander, laquelle est propriétaire de la ligne et a le droit de l'exploiter pendant cinquante ans ; cet actif peut donc prendre une valeur considérable.

Les mines d'or du Rand ont eu une année très prospère, grâce à une main-d'œuvre abondante ; celles qui dépendent de la Central Mining et de la Rand Mines ont contribué pour 40 % à la production totale et payé £ 3.518.798 de dividendes ; leurs dépenses ont été encore réduites, bien que leurs avancements aient atteint le record de 524.733 pieds. La Rand Mines Limited a fait un bénéfice de £ 601.710, supérieur à celui de 1929 ; la Crown Mines est en excellente situation ; la New Modderfontein continue sa belle carrière : la Durban Deep est complètement transformée et l'East Rand pourra reprendre ses dividendes. On a continué à faire des avances à la City Deep, mais on étudie un projet de réorganisation qui permettrait sans doute de faire des bénéfices.

La Corporation n'a pas d'intérêts dans les affaires de diamant, et ses intérêts dans les affaires de cuivre sont négligeables.

Par suite de la baisse du pétrole, la Trinidad Leaseholds a ramené son dividende à 7 1/2 %, bien qu'elle ait traité un tonnage plus fort ; elle a d'ailleurs réduit récemment sa production, suivant la décision prise par d'autres compagnies. La Tocuyo Oilfields a exploré jusqu'à présent une région difficile, mais il y a des chances pour qu'elle obtienne de meilleurs résultats sur d'autres points de sa concession. La North Venezuelan Petroleum Company, après des recherches heureuses, a passé un accord pour l'exploitation avec la Standard Oil of Venezuela, qui vient de rencontrer du pétrole d'excellente qualité dans le premier puits foré.

Le conseil s'est adjoint un nouvel administrateur français et il étudie la création d'un comité de Paris, qui permettrait de maintenir un contact plus étroit avec les nombreux actionnaires que la Corporation possède en France. Un groupement d'opposants s'est constitué récemment dans ce pays ; leur grand grief est que la Corporation aurait dévié de son but initial en travaillant en dehors de l'Afrique du sud, et spécialement en Espagne. Cette assertion est erronée. Les fondateurs de la Corporation ont créé, avec le plus grand succès, des entreprises de tramways en Europe et dans l'Afrique du sud ; ses principaux intérêts dans les pétroles de la Trinité et du Venezuela datent de 1913, et personne n'a songé à l'en blâmer tant que les prix du pétrole ne se sont pas ressentis de la crise mondiale. Le résultat le plus notable de cette opposition, c'est qu'elle a assuré au conseil l'appui de la très grande majorité des actionnaires, soit en Angleterre, soit de ceux qui constituent en France les personnalités les plus influentes et les plus autorisées.

Les amortissements nécessités par la crise économique ont démontré la vitalité de la Corporation et la solidité de ses finances, mais cette crise ne doit plus durer bien longtemps, et une bonne partie des bénéficiaires pourront alors être affectés, comme par le passé, au paiement des dividendes.

Après discussion et réponse à diverses questions, toutes les résolutions proposées par le conseil ont été adoptées.

Central Mining
(*Le Journal des finances*, 5 juin 1931)

L'assemblée de la Central Mining fut relativement calme. Il y eut des mots aigres-doux, quelques allusions perfides, mais aucun de ces éclats de voix qui compromettent irrémédiablement une situation ; les dernières paroles échangées furent courtoises.

Le conseil d'administration, d'une part, le comité de défense, d'autre part, étaient dans une situation assez délicate, l'un vis-à-vis de l'autre.

Le conseil était fort de sa majorité, puisque le comité de défense français représentait 26.000 voix sur 375.000. Mais sachant, d'autre part, que les pouvoirs avaient été réunis en très peu de temps, **et que la majorité des titres se trouve peut-être en France [12 % en 1954]**, il ne pouvait traiter les revendications du comité de défense comme une quantité négligeable ; celui-ci, d'autre part, conscient de son infériorité de vote à l'assemblée, ne pouvait que formuler avec dignité des pétitions de principe.

Le président de la Central Mining et le représentant d'un groupe ami firent valoir que les difficultés de l'Anglo-Spanish Constructions étaient de nature accidentelle et imprévisible ; ils laissèrent entendre qu'il était relativement facile de jouer le rôle de conseillers après les événements ; que le conseil d'administration n'était pas infaillible et que la même gestion qui s'est trompée cette fois a tout de même payé

pendant dix ans des dividendes réguliers et substantiels.

De fait, on peut estimer que les reproches adressés à la gestion même de la Central Mining, eussent gagné à être faits deux ou trois ans plus tôt ; d'autre part, les actionnaires anglais pourraient les faire aussi bien que les actionnaires français, car leur intérêt est rigoureusement le même.

Plus soutenable est le grief du groupe français que les actionnaires français sont insuffisamment représentés au conseil. Allant au devant de justes revendications, le président annonça que le conseil avait décidé de **porter le nombre des administrateurs français de deux à trois**, et envisagé la création d'un comité à Paris qui agirait de la même façon que les comités anglais des sociétés sud-africaines adhérentes au groupe de la Central Mining.

« Nous croyons, a-t-il dit, que cette mesure recevra un accueil favorable de tous les actionnaires en France et donnera le moyen d'obtenir un contact et une coopération plus intimes avec eux, bien que ce comité ne doive pas exercer de fonction administrative. Vous pouvez être sûrs que la représentation sera constituée de telle sorte qu'elle soit vraiment influente et représentative. »

M. de la Rozière, représentant du comité de défense français, prenant alors la parole, renouvela ses critiques contre la gestion générale de l'affaire depuis quelques années. Il rappela que de deux administrateurs qui ont représenté la Société pendant de longues années, l'un est, d'après ses renseignements, « physiquement incapable et n'a point réussi dans ses affaires » et l'autre, qui jouit d'une réputation incontestée, a « plus de 75 ans ».

M. de la Rozière demanda en terminant que le comité de défense soit consulté dans le choix des administrateurs français représentant au conseil les intérêts français.

Le président répondit à cette dernière demande que « le choix des administrateurs doit être laissé au conseil, qui le fera sans consulter un comité quelconque » ; que toutefois, tout administrateur que le conseil choisirait pour représenter les actionnaires français « donnerait, à son avis, satisfaction à chacun, y compris le comité français, mais que la décision serait prise par le conseil lui-même, sans consulter qui que ce soit » ; il promit, en outre, de répondre à certaines questions par écrit au comité.

Le représentant du comité français conclut alors la discussion en déclarant que le comité de défense continuera à recruter dans son association le plus possible d'actionnaires français.

Le président ayant déclaré qu'il avait l'intention de prendre les points de vue des principaux groupes et banques en France, il espère que ces points de vue seront conformes aux desiderata qui ont été exprimés au président, ainsi qu'à ceux qui avaient été formulés par les membres de leur association, contribuant ainsi à la sauvegarde la meilleure des intérêts, non seulement des actionnaires français, mais de tous les actionnaires en général. » Ces paroles lénitives ont entraîné l'acquiescement général.

En somme, rien ne paraît devoir être changé dans la gestion même de la Central Mining, mais le groupe des actionnaires français paraît sur le point d'obtenir ce qu'il cherchait : une meilleure représentation au sein du conseil d'administration.

(Le Temps, 3 août 1931)

La Central Mining, qui, la semaine dernière, avait dépassé, à un moment donné, le cours de 1.000 francs, s'est effritée progressivement et terminée à 903 contre 931. À l'assemblée de l'Anglo-Spanish Construction (filiale de la Central Mining), il a été

confirmé que, sur la créance de 105 millions de pesetas que la compagnie possède sur l'État espagnol, celui-ci avait remboursé 52.500.000 pesetas, mais que cette somme, outre qu'elle est représentée par des valeurs d'État, dont les cours ont fléchi, était bloquée jusqu'au début de 1932.

ANGLO-SPANISH CONSTRUCTION (Groupe Central Mining)
(*Le Temps*, 7 mars 1932)

La Central Mining s'est enlevée de 765 à 971, après avoir dépassé 1.000 francs. On sait qu'une des principales causes des difficultés de ce grand trust financier tient à la série de déboires qu'il a éprouvés dans ses affaires d'Espagne. Il s'agit d'affaires importantes puisque la Central Mining est créditrice pour un montant de 1 million 500.000 livres sterling de l'Anglo-Spanish Construction et qu'elle a dû verser l'année dernière 1.140.000 livres sterling de la réserve à un fonds de dépréciation destiné à couvrir les pertes qu'elle pourrait éventuellement essuyer sur les actions et obligations Anglo-Spanish qu'elle détient en portefeuille. On annonce à ce propos que l'Anglo-Spanish est en mesure, depuis le 1^{er} janvier, de libérer, à raison d'un cinquième par mois, les quelque 50 millions de pesetas d'obligations espagnoles qui lui avaient été remises il y a un peu plus d'un an par le gouvernement espagnol et qui étaient restées bloquées depuis cette date.

Peut-être pourra-t-elle de ce fait commencer à s'acquitter d'une partie de ses dettes envers la Central Mining.

CENTRAL MINING
(*Le Journal des débats*, 29 avril 1932)

Le conseil a décidé de recommander à l'assemblée du 25 mai le paiement d'un dividende de 6 sh. par action, soit 3 % moins l'impôt. On sait qu'aucun dividende ne fut payé en 1930.

TRINIDAD LEASEHOLDS. — CENTRAL MINING
(*Le Journal des débats*, 3 novembre 1932)

La Trinidad Leaseholds déclare un dividende final de 7 1/2 % qui portera à 12 1/2 % la répartition totale au lieu de 5 % l'an dernier.

On sait que la Central Mining détient une importante participation dans cette affaire pétrolière.

ÉTUDES FINANCIÈRES
Rand Mines*
(*Le Temps*, 3 avril 1933)

La Rand Mines a précédé de dix ans la Central Mining qu'elle a constituée en 1903. Les noms de Sir Julius Wernher, de Frédéric Eckstein et d'Otto Beit, ses fondateurs, l'ont placée immédiatement hors de pair, et leurs successeurs ont

maintenu leurs traditions. Les deux sociétés sont restées intimement liées avec des administrateurs communs et des affaires communes, mais la Rand Mines a moins dispersé ses efforts et sa fidélité aux entreprises sud-africaines a été récompensée. [...]

En Espagne, la construction de la ligne de Santander à Calatayud, financée par l'Anglo-Spanish Construction Company, a laissé quelques déboires, le règlement des avances remboursables par le gouvernement espagnol ayant rencontré des difficultés. Mais la Rand Mines ne possède que 12.400 actions Anglo-Spanish ; elle y est surtout intéressée comme obligataire et un dixième de la valeur nominale de chaque obligation a pu être remboursé en 1932 ; ce qui a ramené sa participation à 223.200 livres. [...]

CENTRAL MINING
(*Le Temps*, 30 avril 1935)

L'Anglo-Spanish Construction, filiale de la Central Mining va procéder à un nouveau remboursement de 5 % sur le montant nominal de ses obligations 6 %. Quand les possibilités de transfert le permettront, d'autres paiements seront probablement effectués.

CENTRAL MINING
(*Le Temps*, 29 mai 1935)

A l'assemblée de ce jour, le président a déclaré avoir peu d'espoir dans une réduction des impôts qui frappent les mines d'or.

Il estime cependant que le gouvernement sud-africain pourra adopter une base d'impôts plus stable et plus claire et a affirmé sa confiance dans l'avenir de la société.

Le président s'est prononcé énergiquement en faveur d'une stabilisation générale des monnaies basées sur l'étalon-or.

ANGLO-SPANISH CONSTRUCTION
(*Le Temps*, 17 septembre 1935)

Cette compagnie, dans laquelle la Central Mining a, on le sait, de gros intérêts, effectuera le 25 septembre courant un nouveau remboursement de 5 % sur ses obligations 6 %.

ANGLO-SPANISH CONSTRUCTION (Groupe Central Mining)
(*Le Temps*, 21 juillet 1936)

Le rapport de l'Anglo-Spanish Construction souligne que les représentants de la compagnie, appuyés par l'ambassade d'Angleterre à Madrid, n'ont pas cessé d'insister auprès du gouvernement espagnol pour qu'il exécute les engagements incontestés de l'État envers la Compania de Santander Mediterraneo. Malgré ces

interventions, aucun paiement n'a été effectué pendant l'exercice qui a pris fin au mois de janvier dernier.

GRUPE CENTRAL MINING-RAND MINES
(*Le Journal des débats*, 4 août 1936)

Quatre compagnies minières faisant partie du groupe Central Mining-Rand Mines publient des évaluations révisées de leur réserve de minerai au 30 juin dernier.

La New Modder annonce un disponible de 7.736.500 tonnes de minerai à la teneur de 4,5 dwts sur une largeur de 46,2 pouces et 1460.300 tonnes, dans les puits, galeries, etc., à la teneur de 5,9 dwts contre un total de 9.305.300 tonnes en 1935 à la teneur de 5,3 dwts sur une largeur de 47,5 pouces.

La Consolidated Main Reef a un disponible de 9.688.700 tonnes à la teneur de 4,9 dwts sur une largeur de 56,5 pouces plus ou non disponible de 761.800 tonnes à la teneur de 5,23 dwts comparé à un total de 7.130.300 tonnes à 4,74 dwts sur une largeur de 56,5 pouces en 1935.

La Modder East annonce un disponible de 5.514.300 tonnes, à la teneur de 4,6 dwts sur une largeur de 44 pouces et un non disponible de 320.300 tonnes à 4,8 dwts comparé à un total de 5.142.500 tonnes à la teneur de 4,7 dwts sur une largeur de 44 pouces, en 1935.

CENTRAL MINING
(*Le Journal des débats*, 31 août 1936)

La Rietfontein (n° 11) Gold Mines annonce qu'elle a augmenté son capital de 450.000 livres sterling pour le porter au total de 1.100.000 livres sterling, par création de 900.000 actions de 10 sh. chacune ; un câble de Johannesburg à ce sujet annonce que ces actions seront souscrites par la Central Mining & Investment Corporation d'accord avec les conditions d'émission du 27 janvier 1934.

ANGLO-SPANISH CONSTRUCTIONS
(*Le Journal des débats*, 8 septembre 1936)

Cette compagnie, contrôlée par la Central Mining, annonce que la totalité du district desservi par les 366 kilomètres du chemin de fer de Santander à la Méditerranée, est à présent aux mains des insurgés. D'après les dernières informations reçues, les propriétés de la Compagnie du chemin de fer n'ont subi aucun dommage et le service des trains reste normal.

CENTRAL MINING
(*Le Journal des débats*, 5 juin 1938)

Au Parquet, la Central Mining a consolidé ses progrès à 3.870 ; l'un des principaux passages de l'allocation du président à l'assemblée de la Central Mining a concerné l'abaissement important de la teneur des minerais broyés (4,46 dwts en

1937 contre 6,47 dwts en 1921). La dévaluation de la livre sud-africaine a permis cet abaissement [sic], qui n'a pas empêché une large augmentation de la valeur de l'or produit.

CENTRAL MINING
(*Le Temps*, 7 juillet 1938)

Le rapport de l'Anglo-Spanish Construction, filiale de la Central Mining, pour l'exercice clos le 31 janvier, indique qu'en raison de la guerre civile, la Compagnie du chemin de fer Santander-Mediterraneo n'a reçu aucun paiement sur les sommes qui lui sont dues.

D'autre part, aucun remboursement des obligations-or de l'Anglo-Spanish Construction se trouvant à Madrid n'a pu être effectué. Les recettes du chemin de fer ont augmenté en 1937. Les conditions d'exploitation sont restées normales et les biens de la compagnie n'ont pas subi de dommages sérieux.

ANGLO-SPANISH CONSTRUCTION
(*Le Temps*, 11 juillet 1939)

LE rapport pour l'exercice au 31 janvier 1939, qui sera soumis à l'assemblée du 17 juillet à Londres, indique que pendant l'année sociale, le Santander Mediterraneo Co n'a rien reçu sur les montants qui lui sont dus pour la construction du chemin de fer. Aucune obligation or n'a été remboursée. Les propriétés de la compagnie n'ont pas été sérieusement endommagées par la guerre civile.

CENTRAL MINING
(*Le Temps*, 18 mai 1940)

A l'assemblée générale, le président s'est félicité des intérêts pris par la compagnie dans la Trinidad Leaseholds, dont les opérations se développent considérablement. Avec le rétablissement d'un ordre stable en Espagne, on peut espérer des accords satisfaisants au sujet des sommes dues à l'Anglo-Spanish Construction et à la Santander Mediterraneo Compania, mais il est encore trop tôt pour faire des déclarations à ce sujet.

CENTRAL MINING
[Desfossés 1956/757]

Siège social : London, Wall Buildings, Londres E.C. 2.
S.A., 9 mai 1905.

Baillieu (Sir Clive), 757 (pdt Central mining).

Chester-Beatty (A.), 757 (Central mining).

Stokes (R.S.G.), 757 (Central mining), 762 (Rand mines).

Walker (R.), 757 (Central mining).

Mure (W.), 757 (Central Mining).

Vos (S.J.), 757 (Central mining).

Niemeyer (Sir Otto)[repr. Bq d'Angleterre > Bq règlements intern., Bâle][/x0], 122 (Bq pays Europe

centrale), 757 (Central mining).

Aguillon (J.E.), 757 (Central Mining).

Frames (W.M.), 755 (pdt Blyvoortzitch Gold), 757 (Central mining), 759 (General mining), 762 (pdt Rand Mines), 764 (City Deep), Crown mines), 766 (Daggafontein Mines), 766 (Daggafontein Mines), 767 (Durban Roodpoort), 770 (Harmony Gold), 777 (pdt East Rand), 778 (Geduld), 795 (West Rand), 799 (West Driefontein).

Pollen (S.D.H.), 757 (Central Mining).

Muir Warden (T.), 757 (Central Mining).

OBJET. : L'acquisition de toutes propriétés minières et autres ; la création de sociétés ; prises de participations dans toutes entreprises ; négociations de toutes valeurs.

La Compagnie est intéressée dans des mines sud-africaines et autres : City Deep. Crown Mines, Durban Roodepoort Deep, Modderfontein B. Modderfontein East, New Modderfontein, Rose Deep, East Rand Proprietary, Consolidated Main Reef, Witbank Colliery. Transvaal Gold Mning. Elle possède des participations dans la Pretoria Portland Cement. Rand Mines. Elle a pris des participations dans la Vogelstruisbult Gold Mning Areas, la Transvaal Land, Blyvoortzicht Gold Mining, la Welgedacht Exploration, la General Mining and Finance Corporation, Saint Helena Welkom Gold, Western Holding, Selection Trust, etc.

CAPITAL SOCIAL : £ 6.000.000, divisé en 5.000.000 actions ordinaires de £ 1 et 1 million d'actions de préférence de £ 1. À l'origine, £ 6 millions, divisé en 300.000 actions de £ 20 chacune, réduit en 1908 à £ 600.000 par la remise à chaque action d'une obligation 4 1/2 %, de £ 4 et par une réduction de £ 4 de la valeur nominale de chaque action, porté en 1911 à, £ 5.100.000, par la création de 125.000 actions de £ 12, ramené en 1916 à £ 2.400.000 par l'abaissement à £ 9 de la valeur nominale de chaque action, porté en 1934 à £ 4.400.000 par la création de 1 million d'actions de préférence. Le 9 mai 1950, les actions de 8 £ ont été divisées en actions de 1 £. Émission en 1950 de 600.000 actions ordinaires de 1 £ faisant partie des 1.600.000 actions en réserve.

	Bénéfice nets (en £)	Divid. par act. (en sh.)
1940	309.557	8
1941	682.143	12
1942	687.151	12
1943	1.087.764	16
1944	897.761	16
1945	679.832	13,3
1946	711.947	14
1947	842.487	14
1948	572.540	13,9
		actions subdivisées
1949	1.149.763	2,3
1950	750.850	2,4
1951	995.431	2,4
1952	717.003	2,4
1953	1.145.744	2,6
1954	1.484.424	2,9